



## À propos de la situation actuelle des gymnases<sup>1</sup>

---

Sommaire:

Préambule:

Les gymnases ont une mission formatrice et éducative générale

### 1. Évaluations et études:

Pour les aspects analysés, les gymnases remplissent bien, en général, le mandat qui leur est confié; il existe un potentiel d'optimisation; la révision partielle du RRM a permis de répondre à la nécessité de changement sur les points souhaités.

### 2. Mission fondamentale des gymnases selon le RRM non contestée dans sa double finalité:

Rôle formateur et mandat éducatif, plans d'études y relatifs, qui laissent place à une certaine diversité pour illustrer la mission fondamentale.

### 3. Durée de la formation gymnasiale:

Les performances dépendent de la durée de la formation gymnasiale: elles sont meilleures après une période de quatre ans que de trois, et les gymnases qui connaissant une formation longue (de 6 ans) obtiennent les meilleurs résultats.

### 4. Cadre financier:

Le domaine de l'enseignement gymnasial a dû se serrer la ceinture ces dernières années: cette réalité peut expliquer en partie certains points faibles relevés dans l'analyse et la baisse de l'attractivité de la profession enseignante dans les gymnases.

### 5. Possibilités de pilotage:

Standardisation des procédures (avec les commissions de maturité cantonales et leurs experts) pour le déroulement des examens de maturité; systèmes internes aux écoles de gestion de la qualité selon les directives cantonales susceptibles d'harmonisation intercantonale; mesures associées aux coûts.

### 6. Pour innover, il faut des marges de manœuvre:

Autonomie partielle des écoles avec budget global pluriannuel afférent.

### 7. Classements et évaluations notées (angl. "rankings" et "ratings"):

Intéressants, mais inappropriés en guise d'outils de pilotages.

### 8. Pour des attentes réalistes envers les gymnases:

Possibilités restreintes pour les gymnases d'influer sur les développements sociaux, les taux d'abandon des études dans les Hautes écoles ou d'améliorer l'attractivité des professions déficitaires.

---

<sup>1</sup> Conférence d'automne du 18 novembre 2009

# À propos de la situation actuelle des gymnases

---

## Préambule

Les gymnases n'ont pas qu'un mandat de formation de type pédagogique, mais aussi une mission éducative de culture générale; aussi les mesures envisagées pour renforcer le statut de ces écoles, pour assurer leur développement ultérieur et leur positionnement clair ainsi que pour les harmoniser le cas échéant doivent tenir compte de plusieurs facteurs:

- savoir ne signifie pas nécessairement comprendre, et le savoir-faire n'est pas encore la culture: il s'agit là de bases qui y préparent;
- il n'est pas possible de se limiter à considérer la formation générale selon des objectifs à court terme ou d'un point de vue utilitaire; on ne peut donc l'évaluer sans autre dans ses dimensions économiques;
- pour développer leur personnalité et leur aptitude à la réflexion, les élèves ont besoin de temps et d'espaces de liberté, et ces qualités visées ne peuvent être appréciées uniquement en termes de résultats ou d'objectifs;
- les processus pédagogiques ne sont pas conciliables avec l'esprit du temps selon lequel tout est susceptible d'être immédiatement piloté, mesuré et contrôlé;
- une école ne peut se passer d'une culture qui favorise, chez tous les acteurs concernés, la motivation personnelle et l'esprit d'innovation, mais une telle culture ne peut être ni instaurée ni conçue dans une démarche de type technique;
- une certaine diversité et des espaces de liberté sont des conditions indispensables à un climat favorable aux innovations;
- il est essentiel aussi que les écoles qui entendent transmettre non de simples connaissances, mais aussi les bases d'une culture générale personnelle sachent différencier clairement les adaptations qui sont véritablement nécessaires et les tendances à la mode soumises à l'esprit du moment.

## 1. Évaluations et études

Entreprises **assez récemment**, les **évaluations du travail des gymnases** ne permettent guère de faire des comparaisons dans la durée. En outre, elles n'analysent que des **aspects particuliers de la mission de formation dévolue au gymnase**, débouchant cependant sur des résultats **très utiles**. Ceux-ci ne sont pourtant pas de nature à déclencher une vague activiste de réformes centralisées, car ils attestent que les **gymnases** accomplissent **en règle générale à satisfaction** leurs tâches relatives à l'aptitude aux études universitaires. Ils n'en mettent pas moins en lumière **des perspectives d'amélioration** qu'il appartient aux **cantons concernés et aux écoles** de prendre en considération. Ce potentiel d'amélioration est variable d'un canton à l'autre.

Les études publiées montrent que **les principales demandes liées au RRM ont été suivies d'effets dans la révision partielle du RRM adoptée en 2007**. Le système de la compensation des notes insuffisantes paraît donner satisfaction en règle générale. Avant d'engager d'autres réformes, il convient d'évaluer les effets de la révision partielle RRM de 2007. À la lumière des analyses publiées, il n'y a pas lieu de conclure à la nécessité de réduire le nombre des options spécifiques proposées dans les gymnases ni de décréter un état d'alerte quant à la qualité de la formation gymnasiale.

## 2. Mission fondamentale des gymnases selon le RRM non contestée dans sa double finalité

**La mission fondamentale des gymnases selon le RRM doit rester inchangée** – mission qui consiste à mener les élèves à la maturité requise pour entreprendre des études universitaires, et à les soutenir dans leur développement personnel – et la maturité gymnasiale doit continuer à garantir le libre accès sans examen à toutes les hautes écoles. Au vu des résultats des évaluations et études effectuées, il n'y a pas lieu de modifier cet état de fait.

**Ce double objectif des gymnases se reflète dans les plans d'études, qui permettent une certaine diversité**, dans le respect du rôle des gymnases et du RRM. En effet, les gymnases ne se limitent pas à préparer aux études académiques par une large culture générale et un enseignement propédeutique, mais ils visent aussi au développement et à la maturité intellectuelle individuelle; il ne saurait être question d'atteindre ces objectifs en opérationnalisant sans limite l'apprentissage ou en usant de standards de performance axés sur l'output – ou une telle démarche entraînerait des dépenses très considérables. On utiliserait les ressources financières avec plus d'efficacité en les engageant à la base (dans les établissements) et pour soutenir les échanges d'enseignants et la collaboration entre les universités et les écoles.

## 3. Durée de la formation gymnasiale

Comme EVAMAR II se réfère uniquement au nouveau RRM, les évaluations ne peuvent servir à comparer le régime de l'ancienne ORM et la nouvelle organisation de la maturité (nouveau RRM), Elles permettent cependant de constater que les résultats des élèves sont **meilleurs quand la formation gymnasiale dure plus longtemps**. Il faut donc viser à une durée de quatre ans au moins pour la formation gymnasiale, et maintenir et soutenir les gymnases de six années quand ils existent.

## 4. Cadre financier

La période des années 1995 à 2006 a été caractérisée par des **économies très importantes dans les gymnases** - à l'inverse de ce qui s'est passé pour toutes les autres filières.

Cette réalité est de nature à **expliquer en partie certains points critiques qui ont été relevés**. Le développement ultérieur des gymnases requiert entre autres des **investissements financiers consacrés à la base**, c'est à dire **dans les écoles**.

## 5. Possibilités de pilotage

Une solution globale pour assurer **de façon centralisée le pilotage qualitatif et l'harmonisation du système** de la maturité consisterait à aller vers une standardisation des procédures lors du déroulement des examens de maturité et à introduire – quand elles n'existent pas encore – des commissions d'experts de la maturité chargés en priorité de la surveillance des épreuves d'examen.

Par ailleurs, il incombe aux gymnases de se doter à l'interne **de systèmes du management de la qualité** conformes aux directives cantonales, à coordonner entre eux au sein des DIP respectives. Mais un tel effort a son prix.

Les idées mentionnées et un débat approfondi sur les raisons et les conséquences des taux de maturités variables d'un canton à l'autre seraient à même de réduire les différences de qualité souvent constatées entre les écoles elles-mêmes et entre les cantons.

## 6. Pour innover, il faut des marges de manœuvre

**Les gymnases qui innover ont besoin de liberté**. En effet, une autonomie individuelle – partielle – des établissements scolaires revêt une grande importance pour les gymnases qui entendent garantir et développer la qualité et acquérir un profil plus marqué. De tels travaux peuvent être réalisés grâce à des mandats cantonaux de prestation dotés de budgets globaux pluriannuels. Les pouvoirs publics doivent libérer les ressources requises.

## 7. Classements et évaluations notées (en allemand et en anglais: "rankings" et "ratings")

Les palmarès avec évaluations notées ne sont pas sans intérêt et peuvent même rendre de précieux services. Pourtant, s'agissant de la mission de formation culturelle globale des gymnases, ces procédures ne recouvrent que des aspects partiels et **ne renseignent guère** sur la question de savoir **si un gymnase est «bon» ou «mauvais» sous tous les rapports**. La foi dans les chiffres dans le goût des médias et de l'opinion publique amène toutefois à considérer ces classements comme des mesures absolues, quand bien même ils ne reposent que sur l'analyse d'un élément particulier. De telles interprétations sans nuances partent d'une vision des choses selon laquelle tout est mesurable, ce qui n'est précisément pas le cas de la mission culturelle générale des gymnases. Il conviendrait donc d'établir des statistiques, dans toutes les universités et toutes les filières, à propos de toutes les composantes de la mission des gymnases: il serait peu judicieux de s'atteler à une tâche aussi gigantesque, qui d'ailleurs réunirait une grande masse de données peu solides et peu significatives et déboucherait sur des conclusions pratiques limitées. En outre, d'éventuelles mesures ne portent leurs fruits qu'après plusieurs années. On peut conclure que les classements et les évaluations notées ne constituent **pas des moyens de pilotage appropriés**.

Les statistiques fédérales existantes portant sur les succès dans les études, qui doivent être adaptées le cas échéant, pourraient renseigner sur les «succès» des gymnases.

## 8. Pour des attentes réalistes envers les gymnases

**Les attentes formulées à l'égard des gymnases doivent rester réalistes:** les établissements scolaires font partie de la société. Les phénomènes et les développements sociaux ont aussi des répercussions dans les gymnases et ne peuvent pas être endigués ni contrebalancés, sinon dans une très faible mesure. La marge d'influence des gymnases est limitée. Cette évidence se manifeste entre autres de **deux façons exemplaires:**

- Les informations que les gymnases dispensent sur les études universitaires sont un élément important de la formation gymnasiale. Il est pourtant probable qu'aucune relation étroite de causalité n'existe entre cette information, la formation gymnasiale elle-même et le **taux d'abandon** – notion qu'il faudrait définir exactement – à l'Université ou aux EPF. Parmi les éléments se trouvant hors de portée des gymnases, on peut en citer quelques-uns qui ont beaucoup d'importance: à l'inverse du niveau gymnasial qui n'offre que des possibilités restreintes de répéter ou de changer (par exemple d'options spécifiques ou complémentaires), le degré universitaire ne met pas les mêmes limites dans ces domaines. On ne peut dès lors faire grief aux étudiants s'ils mettent à profit les possibilités innombrables de passage ou de réorientation – au gré du système de transfert et de cumul des crédits ou de leurs préférences – qu'offrent les universités, les Hautes écoles spécialisées et les Hautes écoles pédagogiques. Rendre les gymnases responsables de la situation reviendrait à surestimer leurs possibilités.
- Aussi longtemps que certaines professions (déficitaires) connaissent en Suisse une perte de prestige et des conditions de travail mauvaises, les gymnases ne sont guère en mesure d'**encourager la relève** dans les filières qui y conduisent. Les écoles peuvent bien éveiller l'intérêt, mais ce sont d'autres facteurs, dont ceux que l'on a mentionnés, qui détermineront les décisions individuelles d'embrasser telle ou telle direction d'étude.